



Cher(e)s habitant(e)s,

Comme chaque fin d'année, c'est avec un grand plaisir que nous réalisons notre journal d'informations municipales qui retrace la vie de notre petite commune.

2019 aura été une année importante pour notre village avec notamment l'ouverture du restaurant Le Point d'Orgues qui a permis la création de 3 emplois à l'année depuis le 1^{er} mai dernier, mais également la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux pour le cheminement piétons des Plots/Échelette, le re-goudronnage de certaines routes en enrobé, la création d'un nouveau parking aux Soulhets... etc.

Mais 2019 aura aussi été pour Fabras, l'année de la consécration dans le label national de la qualité de vie des villes et villages fleuris avec l'attribution d'une deuxième fleur qui vient saluer notre cadre de vie, notre environnement et la qualité des aménagements publics réalisés depuis plusieurs années. Nous pouvons toutes et tous (élus, employés et habitants de la commune) être très fiers de cette deuxième fleur qui ne peut que nous encourager ensemble à continuer sur cette voie pour que Fabras reste un village où il fait bon vivre !

Je renouvelle à ce sujet mes remerciements à toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de notre village, dans les associations, dans sa mise en valeur et son fleurissement.

Comme chaque début d'année, j'aurai le plaisir de vous rencontrer lors de la présentation des vœux du maire aux habitant(e)s le

Dimanche 12 janvier 2020 à 11 h 30 à la salle polyvalente

En attendant cette rencontre conviviale et en espérant vous y voir nombreux, je vous adresse à toutes et à tous, de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année 2020 qui arrive, pour vous et vos proches.

Bien Amicalement et à vos côtés,

**Le Maire
Cédric D'IMPERIO**



Au Sommaire :

Zoom sur...	p. 2
Comptes-rendus des Conseils municipaux	p. 8
Compte administratif 2018 Budget primitif 2019	p. 11
Château et jardins du Pin	p. 12
Vers un PLU intercommunal	p. 14
Le Coin des associations	p. 16
Le Coin du CCAS	p. 18
Le Carnet	p. 19
Infos pratiques	p. 20

"Le Petit Fabrassou" Journal d'informations municipales de Fabras

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Serge RADENAC
Cédric D'IMPERIO

Direction artistique et photos :
Alain LONGUET

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression : ABP (07200) • Imprim'Vert

ZOOM SUR...

Fabras à l'honneur : la deuxième fleur attribuée !

Durant l'été dernier, le Maire et les élus du conseil municipal ont accueilli à deux reprises les membres du jury régional des villes et villages fleuris, label national de la qualité de vie dans le cadre du contrôle annuel de notre première fleur. Le jury a constaté les aménagements et embellissements réalisés sur notre commune depuis plusieurs années : enfouissement des réseaux aériens (suppressions de plus de 150 poteaux sur la commune), mise en valeur du centre village et de plusieurs hameaux, mise en valeur du site de l'Échelette, préservation du cadre de vie et de l'environnement de la commune, prise en compte des énergies renouvelables (toitures photovoltaïques), intégrations paysagères des conteneurs pour les déchets, mise en place d'une plateforme de récupération des déchets verts pour les particuliers, mise en place de cheminements piétons, réfection des façades en pierres et du clocher de l'église, mise en valeur du petit patrimoine bâti... etc.



Au vu de leur visite et après concertation au niveau régional, Fabras a été retenu pour l'obtention d'une deuxième fleur avec les félicitations du jury sur la qualité des espaces publics et sur la vision à long terme de la mise en valeur ! Cette distinction très honorifique pour notre commune, est une reconnaissance du travail de l'équipe municipale des élus et employés, mais aussi de l'investissement de tous les habitants qui contribuent au quotidien au fleurissement et à la mise en valeur de notre commune. **Fabras recevra son nouveau diplôme le 12 février 2020 lors d'une cérémonie officielle du label national des Villes et Villages fleuris, à l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon.**

Performance et reconnaissance importante car en Ardèche, une seule commune est labellisée 3 fleurs (Guilherand-Granges), 8 communes sont labellisées 2 fleurs (Boucieu-le-roi, Bourg-Saint-Andéol, Cruas, Colombier-le-jeune, Fabras, Roiffieux, Le Pouzin et Tournon sur Rhône) et 7 communes ont le label 1 fleur (Annonay, Le Cheylard, Désaignes, Lamastre, Meyras, Saint-Désirat et Saint-Bauzile). **Avec Boucieu-le-Roi, Fabras est la seule commune d'Ardèche de moins de 500 habitants à obtenir cette distinction.**

Nouvelle saison pour le boulodrome !

Depuis le 1^{er} octobre le nouveau boulodrome communautaire Ardèche des Sources et Volcans est ouvert pour une nouvelle saison allant jusqu'au 31 mai 2020. Avec 16 jeux couverts pour la pratique de la pétanque, cet équipement a rencontré un très grand succès auprès des 350 licenciés du secteur pour sa première saison 2018/2019. Rappelons qu'une école de pétanque agréée par la Fédération Française de pétanque et jeux provençal, accueille les jeunes de notre territoire tous les samedis matin. Le boulodrome est ouvert à tous (licenciés et non licenciés) moyennant une carte de membre ou un ticket d'entrée à la journée (3 euros) du mardi au samedi inclus de 14 h à 19 h (nocturne le jeudi soir jusqu'à 23 h !) jusqu'au 31 mai 2020.

Renseignements au 04 75 93 39 37, courriel : boulodromefabras@outlook.com ou site Facebook.

Fin des travaux du cheminement piétons sur le quartier des Plots/Échelette

Au vu du succès et de la satisfaction des utilisateurs sur le cheminement piétons réalisé l'année dernière, la commune de Fabras a souhaité continuer ce projet cet



automne. Aussi, les travaux pour terminer le cheminement piétons le long de la route départementale n°5 (quartier des Plots) permettent maintenant aux nombreux habitants des quartiers de l'Échelette et des Plots et aux touristes

du camping Bonneval, de pouvoir se balader en toute sécurité et rejoindre le boulodrome intercommunal et le restaurant du Point d'Orgues. Ce dossier a bénéficié d'un soutien financier à hauteur de 80 % par l'État et le Conseil Départemental de l'Ardèche. Du côté du boulodrome, le cheminement permet de rejoindre le croisement avec la route communale de La Grange (permettant ensuite de rejoindre le village de Fabras par le chemin de randonnée pédestre) et de l'autre côté, le cheminement permet d'aller du quartier des Plots jusqu'en limite de commune avec Jaujac. Les travaux ont aussi permis de ré-aménager les 2 parkings des belvédères de l'Échelette pour une meilleure approche des piétons et une remise en valeur de ces 2 sites exceptionnels. Pour terminer l'ensemble des travaux un nouveau marquage au sol a été réalisé ainsi que l'élargissement par notre employé Roland d'un petit pont sur la RD 5 pour permettre un meilleur confort aux passages des piétons.

Travaux de la salle polyvalente

Après les travaux importants d'isolation effectués sur la toiture de la salle polyvalente l'année dernière, des panneaux photovoltaïques permettant la production locale d'électricité propre ont été installés en début d'année pour une puissance de 35 kw. Un changement total du mode de chauffage au gaz après 15 ans de bons et loyaux services a également été effectué avec mise en place d'un système de type pompe à chaleur réversible permettant d'obtenir du chauffage en hiver et la climatisation en été pour le plus grand confort des utilisateurs. Pour terminer, la salle sera repeinte cet hiver à l'intérieur dans des tons plus modernes.

Tarifification salle polyvalente

- Associations (siège sur la commune) : gratuit ou 80 € si manifestation à but lucratif
- Associations intercommunales concernant Fabras (amicales laïques des écoles, anciens combattants...) : 100 €
- Associations extérieures à la commune : même tarifs que les résidents de Fabras.

Tarifs particuliers	Cautions		Tarif location Grande salle : 1 jour 8h/20h	Tarif location Grande salle : 2 jours	Tarif location Petite salle
	Salle	Ménage			
Résident commune et associations extérieures	1000 €	100 €	250 €	420 €	130 €
Extérieur	1000 €	100 €	350 €	540 €	170 €

Pauline Neyrand : double championne de France 2019 catégorie minimes filles du tir à 10 mètres !

Cette année encore, Pauline, 15 ans, habitante du quartier de la Chareyre, s'est brillamment illustrée au championnat de France de tir (catégorie minimes filles) en remportant la première place en pistolet vitesse à 10 mètres et en tir de précision, réalisant même dans ces deux disciplines une performance supérieure à celle des garçons de



son âge... Classée 3^{ème} meilleure tireuse de France à dix mètres des moins de 21 ans, Pauline est loin d'être une débutante puisque championne départementale de l'Ardèche et championne régionale Dauphiné-Savoie chaque année depuis 5 ans sans discontinuité ! Faute de club de tir dans le sud Ardèche, Pauline fait partie du club de tir d'Annonay où elle monte régulièrement pour s'entraîner.

Toutes nos félicitations à Pauline pour cette superbe saison 2019 au plus haut niveau.

Bastien Neyrand et Jérémy Breysse, champions Ardèche 2019 doublette juniors !

Et oui, vous ne rêvez pas, dans la famille Neyrand on aime les champions ! C'est bien le frère de Pauline, Bastien, 17



ans, et son ami Jérémy Breysse habitant du quartier des Plots, qui ont été sacrés ensemble à Viviers le 28 avril 2019, champions d'Ardèche doublette junior 2019 de pétanque ! Ces deux jeunes font partie de l'école de pétanque jeune en activité tous les samedis matin au boulodrome.

Toutes nos félicitations à nos deux jeunes de la commune pour ce titre de champion d'Ardèche junior 2019, nous sommes tous fiers de vous !

Des chefs pour des enfants : succès du grand dîner caritatif le 22 mars 2019 à Fabras

L'association « Des chefs pour des enfants » a organisé un grand dîner caritatif au profit des enfants de l'IME de Lalevade (adapei 07), le vendredi 22 mars 2019 dans notre salle polyvalente, rassemblant plus de 100 participants. Le but était de développer et valoriser le terroir de l'Ardèche par les métiers de la restauration au profit d'enfants malades.

Ce dîner a été préparé et servi à Fabras grâce à la participation des chefs de l'Apétille (Asperjoc), l'Aubépine (Aubenas), l'Auberge de Montpezat, les Coloquintes (Aubenas), Guillaume CERDINI (Vals les Bains) et le Fournil de la Minouterie (Rocles). Cette soirée a permis à l'association « Des chefs pour les enfants » de remettre un chèque de 5 000 euros pour l'IME de Lalevade.

Félicitations aux organisateurs et merci aux participants pour leur générosité pour l'IME.

Du côté de nos pompiers

Le 11 novembre dernier, avait lieu sur notre caserne intercommunale une cérémonie de remise de médailles du côté de nos valeureux pompiers, sous la direction du capitaine Didier ZEN, Chef de centre.

En effet, Romain AIZAC (Jaujac) recevait la médaille de 10 ans de service, Stéphane BERTRAND (Jaujac), Président de l'Amicale des pompiers, recevait la médaille de 20 ans de service, et surtout, Philippe BREYSSE (Fabras), Adjoint au chef de centre depuis cette année, recevait lui la médaille de 30 ans de service ! Engagé dès 16 ans à l'ancienne caserne de pompiers de Jaujac, il en devient chef de centre dans les années 2000 et participe et contribue activement à la fusion des casernes de Jaujac et Pont de Labeame vers le nouveau centre neuf de Fabras (quartier Échelette /boulodrome).

Félicitations Philippe pour ton engagement exemplaire et ton dévouement pour les autres. Tous nos remerciements également aux 38 pompiers volontaires de la caserne (environ 300 interventions par an) et à Didier ZEN, pour leur investissement personnel au sein de la caserne intercommunale de Fabras.

Une boîte à livres au village

Sur une initiative de quelques personnes motivées, une petite équipe de bénévoles s'est constituée autour de Nicole Chambouleyron (le village) et Isabelle Bufferne (les Hivières) pour créer la première boîte à livres de la commune, installée dans l'ancienne cabine téléphonique du village. Nicole et Isabelle ont trié pendant plusieurs jours tous les livres et bouquins de l'ancienne bibliothèque municipale pour lancer l'opération. Le principe est très simple : vous pouvez venir déposer des livres, revues, BD... et en prendre d'autres à la place. Ce service est totalement gratuit et ouvert à tous. Suivant les envies et demandes des habitants, mais aussi suivant le nombre de bénévoles prêts à s'investir dans ce service, d'autres boîtes à livres pourront être installées dans les autres quartiers et hameaux de la commune.



Nouveau parking Les Soulhets et La Chareyre

Cet automne la commune a réalisé avec son employé Roland, un très beau mur en pierres sur le quartier des Soulhets, permettant ainsi la création de 4 à 5 places de stationnement supplémentaires à l'entrée du hameau sur un terrain cédé gratuitement par Yvonne GELLY. De même sur le quartier de la Chareyre, le petit parking servant aux habitants et aux chasseurs a été agrandi grâce aux dons de terrains de Laurie et Benoit TEYSSIER. Merci pour ces dons de terrain très importants pour l'aménagement de ces 2 parkings.



Re-goudronnage des routes

Dernièrement, la commune a procédé à un re-goudronnage complet en enrobé de la route et de la place publique de La Chareyre et de la route du Mas Bastide/Les Soulhets. Courant 2020, après la réalisation de travaux importants effectués par des particuliers (construction de maisons, terrassements...), la route des Champeaux/Les Arnauds et la route des Hivières seront également refaites entièrement à neuf en enrobé. D'une manière globale, petit à petit, toutes les routes communales seront refaites en enrobé pour des questions de qualité et d'entretien durable dans le temps.



Première saison réussie pour le Point d'orgues

Depuis le mois de mai, le restaurant « Le Point d'Orgues » a ouvert ses portes à Fabras à côté du boulo-drome, quartier Échelette. Charlotte et Jérémie, les deux



très sympathiques patrons, vous accueillent dans une ambiance chaleureuse, avec vue sur les coulées basaltiques, pour déguster des plats cuisinés sur place à base exclusivement de produits frais et locaux. Après une belle première saison d'ouverture, 2020 verra la consécration pour nos restaurateurs avec l'obtention du label de « Bistrot de Pays » et « Goûtez l'Ardèche », deux labels gages de sérieux et de qualité qui viendront saluer le travail de ce jeune couple et les encourager à continuer sur cette voie. Félicitations et tous nos vœux de réussite pour ce restaurant.

LARGIER TECHNOLOGIEchauffage - climatisation - plomberie
maintenance et installation7, rue du Voltour - BP 100
07600 Vals-Les-BainsTél. 04 75 37 42 29
contact@largier-technologie.fr
www.largier-technologie.fr**BOUCHERIE CHARCUTERIE ATHOGENNIE**

Produits naturels de fabrication artisanale

SARL MICHEL
07330 THUEYTS
TÉL 04 75 93 67 41**SPECIALITÉS :**
Jambons crus, Saucissons
Saucisses fraîches
Maoche, Tripes, PâtésSiège social :
Lalevade-d'Ardèche
Tél. 04 75 38 01 16

Dépôts :

Thueyts

Tél. 04 75 36 40 06

Pont-de-Labeaume

Tél. 04 75 38 05 10

Aubenas

Tél. 04 75 89 14 21

Rosières

Tél. 04 75 36 58 30

Gedimat
Ets CayreyreTravaux Publics et Particuliers
Procédés innovants et écoresponsables :
• Enrobés basse température
• Enrobés à froid• Graves émulsion
• Recyclage de matériaux12 route de Montélimar - BP 80105
07202 AUBENAS Cedex
Tél : 04 75 93 02 47 - Fax : 04 75 93 45 85
Email : satp07@satp07.fr**ALENSYS**
géothermie d'avenir

GEOOTHERMIE - AEROTHERMIE - SOLAIRE - CLIMATISATION

Denis JELIN
06 30 96 68 4180 chemin de Chance
ZI Lucien Auzas
07170 LAVILLEDIEUTél. 04 75 38 77 39
www.alensys.fr**CHAREYRE & Fils**Voitures
Climatisées

* Ambulances - V.S.L. - Taxis - Pompes Funèbres

755 Route de la Plaine 07380 PONT DE LABEAUME

☎ 04 75 94 16 00

franceRurale
cultiver sa natureJARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE
Cave à vins - Produits régionaux**Pontier & fils**07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25abp
IMPRIMERIE
NUMERIQUE**IMPRIMERIE
NUMERIQUE****PETIT &
GRAND
FORMAT**brochures, flyers, affiches, expos photo, faire-parts,
étiquettes, stickers, enseignes, panneaux...380-2 route de la Cave Coopérative - 07200 St Etienne de Fontbellon
Tél. : 04 75 93 59 06 - impression@imprimerie-aubenas.com - www.imprimerie-aubenas.com

Et sa filiale Génie-Civil

JOUANNYardeche@eurovia.com
Tel : 04 75 89 81 70Terrassements
Assainissement
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX**S.A.R.L. Michel JAUFFRE**
Le Courtiol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

- Maçonnerie - Charpente

Couverture - Terrassement

Travaux Publics - Rénovation

Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
Email : michel.jauffre@orange.fr

www.Ardechimmo.com

AGENCE

Pierre-François

07380 LALEVADE D'ARDECHE
Tel 04 75 38 09 74 ou 06 78 62 64 85**L'Art des choix
en Granulats**

S.A

A. D. C. E. G.

• CARRIERE • TRAVAUX PUBLICS & PRIVES •
• DEMOLITIONS • TRANSPORTS • GOUDRONNAGE515, rue des Tavelles
07170 LAVILLEDIEUTél. Bureau 04 75 94 39 52
Portable 06 85 52 30 64
Fax 04 75 94 38 48abp
IMPRIMERIE
NUMERIQUE**IMPRIMERIE
NUMERIQUE****PETIT &
GRAND
FORMAT**brochures, flyers, affiches, expos photo, faire-parts,
étiquettes, stickers, enseignes, panneaux...380-2 route de la Cave Coopérative - 07200 St Etienne de Fontbellon
Tél. : 04 75 93 59 06 - impression@imprimerie-aubenas.com - www.imprimerie-aubenas.com**Ets BEAUME**

Scierie et négoce de bois

Depuis 1850



le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

Les Stores du Vivarais

CHALENCON C. - MARCON R.
Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79

Services et Dépannages Informatiques



RG Informatique
Rodolphe Gaulupeau

Services et Dépannages Informatiques
pour Entreprises et Particuliers
à domicile

Tel : 06 18 65 13 24
Mail : rg.informatique@yahoo.fr

Rte de Largentière
07380 JAUJAC



Collecte - Trie - Valorise

www.plancher-recyclage.com

Z.I. Sud - 07170 Lavilledieu
04 75 94 31 75

Intermarché SUPER



LALEVADE Tél. 04 75 38 09 30

Location
de véhicules



Ouvert de 8h30 à 19h30 Tous les jours sauf le dimanche



PÉPINIÈRES PLANCHER

VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS

EURL



07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr

MAÇONNERIE
PIERRES



CARRELAGE
TOITURE

SARL Fabien BERTRAND
15, calade de La Chareyre
07380 Fabras
Tel : 06 25 30 81 31
Mail : sarl.fbertrand@orange.fr
Site Web : www.sarl-fbertrand.jimdo.com

Nicolas CHABANIS

Diagnostiqueur Immobilier



DPE - Electricité - Gaz - Amiante
Plomb - Termites - ERNMT
Loi Carrez/Boutin
Assainissement non collectif

Tel : 06 38 04 94 08
Email : contact@diag07.fr
Site Web : www.diag07.fr

SERVICES TECHNIQUES aux entreprises et collectivités

- Electricité des bâtiments
- Systèmes de sécurité
- Eclairage public et sportif
- Réseaux aériens et souterrains
- Mise en valeur par la lumière
- Energie

www.spie.com

Valence 04 75 48 50 44 • Romans 04 75 70 22 03 • Montélimar 04 75 00 89 10



Professionnels et Particuliers

Auto - Habitation - Santé - Placements - Retraite - Devis gratuit

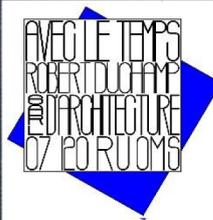
Aubenas (07200) : 38 Bd St Didier
tél. 04 75 35 54 04
E-mail : aubenas@agence.generali.fr
www.generali-aubenas.fr

N° ORIAS : 07 020 425 consultable sur www.orias.fr

AGENCE IMMOBILIÈRE

Pierre François 07

www.ardechimmo.com
6, route du Puy • 07380 LALEVADE-D'ARDECHE
Tél. 04 75 38 65 49 ou 06 78 62 64 85
E-mail : ardechimmo07@orange.fr



AVEC LE TEMPS s.a.r.l. d'architecture

Robert DUCHAMP architecte d.p.l.g.

41, rue Nationale 07120 RUOMS

TÉL : 04.75.93.90.96

duchamp.2020@orange.fr

PAINTBALL ADULTE / JEUNE
ARCHERY BATTLE
LASERTAG
EN FORÊT

La Forêt de l'Aventure
dès 2 ans

Le Bungee Catapulte
saut à l'élastique inversé
qui vous propulse
à la cime des arbres
dès 5 ans

NOUVEAUTÉS :
Parcours spécial tyroliennes
(7 tyroliennes d'affilée)
Parcours Bambi (19 ateliers)
pour les 2-6 ans

04 75 89 09 09
06 23 75 49 40
www.ardecche-aventure.com
www.ardecche-paintball.com
Route de Largentière RD 5 - 07380 JAUJAC



AUBENAS

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme

GEO-SIAPP

www.geo-siapp.com

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 212 / 07204 Aubenas
Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : aubenas@geo-siapp.com

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2019

1) Ouverture de crédit avant vote du budget primitif 2019

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1^{er} semestre 2019, et dans l'attente du vote du budget, le Conseil Municipal accepte, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, d'autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2018.

2) Prêt au crédit agricole

Le Conseil Municipal approuve la réalisation d'un emprunt de 370 000 euros au taux de 1,47 % sur 20 ans afin de financer les projets d'aménagement d'un restaurant de type bistrot de pays et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente. Ce prêt sera financé par les loyers du restaurant et les recettes de la vente d'électricité à Enedis. Il permettra également de rembourser un prêt de 2013 au taux de 4,74 % pour un montant de 120 000 euros.

3) Cheminement piéton Les Plots Phase 2

Le Conseil Municipal approuve les demandes de subventions à hauteur de 80 % concernant le dossier de cheminement piétons phase 2 au quartier les Plots/l'Echelette, le long de la RD 5, pour un montant estimatif de 80 000 euros HT.

4) Convention de prestation de services entre la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et la commune de FABRAS

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention de prestation de services entre la communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans » et la commune de FABRAS (prestations facturées) pour des remplacements de personnel (congés, maladies...), des renforts ponctuels de service, des prestations diverses...

5) Demande de remboursement montage étrave à neige

En application des conditions prévues dans la convention en cours du 17 mai 2016 (convention de déneigement), le Conseil Municipal décide de demander le remboursement à Monsieur BREYSSE Benoit de la facture payée à l'entreprise FAURE pour le montage de l'étrave sur son nouveau tracteur, soit 2580 euros TTC.

SÉANCE DU 3 AVRIL 2019

1) Vote des trois taxes directes locales 2019

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales pour 2019 :

	TAUX 2019 COMMUNE (taux identiques depuis 2016)
Taxes d'habitation	6,84 %
Taxes foncières (bâti)	13,78 %
Taxes foncières (non-bâti)	76,14 %

2) Vote compte de gestion 2018 - compte administratif 2018 - affectation du résultat 2018

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 totalement conforme avec le compte de gestion 2018 pointé par la perception de Thueyts (voir détails page 7 du présent Petit Fabrassou) et présentant un excédent de fonctionnement de 101 636,01 euros qui sera reporté sur le budget 2019 de la commune.

3) Vote des subventions aux associations 2019

- ACCA de Fabras : 170,00 €
- Association Drailles et Calades : 810,00 €
- Association COLETTE BONZO : 450,00 €
- SPA - Lavilledieu : 465,00 €
- Fondation du Patrimoine : 55,00 €
- Conseil national des villes
et villages fleuris : 50,00 €

4) Remboursement anticipé d'un prêt de 2013

Le Conseil Municipal approuve le remboursement anticipé d'un prêt de 2013 contracté auprès du crédit agricole à un taux de 4,74 % pour un montant de 120 000 euros.

5) Vote du budget primitif 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2019 avec reprise des résultats 2018, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à (voir détail en page 11 du présent Petit Fabrassou) :

- en section fonctionnement : 430 740,00 €
- en section investissement : 1 361 815,00 €

6) Location meublés de tourisme : institution de la procédure d'enregistrement en Mairie

Conformément à l'arrêté préfectoral du 21 février 2019, le Conseil Municipal approuve la mise en place sur la commune d'une déclaration obligatoire en Mairie de tous locaux destinés à de la location de courte durée avec attribution d'un numéro obligatoire pour toutes locations (Airbnb, gîtes de France... etc.).

7) Demande d'aide au Département pour le déneigement 2018/2019

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'aide annuelle au déneigement des voiries communales pour l'hiver 2018/2019.

8) Alimentation électrique restaurant

Le Conseil Municipal approuve l'extension du réseau électrique nécessaire pour permettre le raccordement du restaurant/bistrot de pays « le Point d'orgues », avec une participation du SDE 07 de 19 420,57 euros et de la commune de 5 110,67 euros.

9) Transfert de compétence Éclairage Public au profit du SDE 07

Le Conseil Municipal autorise le transfert par convention de la compétence Éclairage Public au SDE07 pour une durée de 6 ans, afin de pouvoir bénéficier à l'avenir de 60 % de subventions contre 50 % actuellement.

10) Convention de prestation de services pour entretien des routes

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention de prestation de services avec la commune voisine de Jaujac, concernant le fauchage à l'épaveuse mécanique des bords de route.

11) Groupement de commande assurances

Le Conseil Municipal, autorise l'adhésion de la commune de FABRAS au groupement de commande assurances avec la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et les communes du secteur intéressées afin de consulter en commun et d'obtenir de meilleurs tarifs pour les contrats d'assurances.

SÉANCE DU 26 JUIN 2019

1) Nouvelle répartition des sièges à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour 2020

Le Conseil Municipal approuve un accord local à 32 sièges des communes au sein du conseil communautaire de la communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », applicable à partir de 2020 au lieu de 27 sièges actuellement afin d'améliorer la représentativité des petites communes. Avec cette nouvelle répartition, Fabras qui n'avait qu'un seul siège de titulaire à la communauté de communes aura donc 2 sièges à partir de 2020.

2) Recensement de la population en 2020 et désignation d'un coordonnateur auprès de l'INSEE

À la demande de l'INSEE et afin de préparer le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, le Conseil Municipal, désigne un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local soit un agent de la commune.

3) Indemnité de conseil à la trésorière

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de l'indemnité de conseil et de confection de budget à Madame SERGENT Morgane en fonction en 2018 (30 jours), suivant décompte reçu de la perception.

4) Convention avec le Département de l'Ardèche pour cession d'un tronçon de route

Afin de permettre une cohérence d'itinéraire et une classification homogène de la voie entre Fabras et Jaujac et considérant que la RD 119 ne participe pas à un maillage des routes départementales, le conseil départemental a souhaité déclasser une partie de cette dernière et proposer une convention concernant la rétrocession d'un tronçon de route de 1555 mètres avec versement à la commune d'une compensation financière de 100 000 euros.

5) Attribution marché de travaux pour cheminement piéton RD 5

À l'issue de la consultation publique effectuée du 24 mai 2019 au 11 juin 2019, le Conseil Municipal approuve l'attribution d'un marché de travaux pour la réalisation du cheminement piétons (2^{ème} phase) à l'entreprise COLAS pour un montant de 55 000 euros HT.

6) PLUi : débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue d'un débat sur les orientations générales du PADD sur la base du document intitulé « orientations générales du PADD » et daté du 20 juin 2019, décliné autour de quatre axes qui s'appuient sur les éléments caractéristiques de notre territoire :

- Un nécessaire retour vers les pentes comme une alternative à la consommation du plat non renouvelable,
- La présence de l'eau comme élément structurant du territoire,
- Le paysage comme une ressource : l'ouverture des paysages comme condition essentielle pour habiter le territoire et le rendre attractif,
- Optimisation du bâti existant (habitat/activités économiques) comme préalable à tout aménagement.

7) Prêt relais court terme pour avances de subventions 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réalisation du restaurant, la pose de panneaux photovoltaïques sont terminés. En attendant le versement des subventions accordées, et le remboursement de la TVA, il est nécessaire de contracter un prêt relais pour ne pas pénaliser les travaux prévus et engagés.

8) Décisions modificatives N° 1 au BP 2019

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2019 en début d'année, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2019

1) Convention de mandat avec le SEBA pour mise à niveau ouvrages réfection voirie

Le Conseil Municipal approuve la signature d'une convention de mandat avec le SEBA pour les mises à la côte des ouvrages SEBA lors des travaux sur la voirie communale.

2) CDC Ardèche des Sources et Volcans : fonds de concours voirie

Le Conseil Municipal approuve le versement par la CDC Ardèche des Sources et Volcans d'un reliquat sur le programme "voirie 2016-2019" de 6 175 euros à la commune de Fabras par un fonds de concours pour financer une opération d'aménagement de village sous maîtrise d'ouvrage communale.

3) Vente parcelles La Chabanne

Le Conseil Municipal approuve la vente de parcelles situées lieudit La Chabanne, terrains en zone naturelle ne présentant pas d'intérêt majeur pour la commune, au prix de 0.30 € le m².

4) Décisions modificatives N°2 au budget primitif 2019

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du BP 2019 en début d'année, le Conseil Municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

5) Attribution marché de travaux goudronnage voirie

Le Conseil Municipal approuve l'attribution d'un marché public de réfection en enrobé de la voirie communale à l'entreprise EUROVIA, pour un montant de 94 845,35 euros HT (route du Mas Bastide, de La Chareyre, des Champeaux / les Arnauds et les Hivières) offre économiquement la plus avantageuse pour la commune suite à consultation pour marchés publics.

6) Indemnités 2019 de la Trésorière

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de la prime 2019 à la comptable du trésor public (indemnités d'aide et de conseil auprès de la commune) suivant décompte reçu par la trésorerie.

7) Ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2020

Préalablement au vote du budget primitif et comme chaque année, le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2020 pour ne pas bloquer le fonctionnement de la commune à partir du 1^{er} janvier 2020.

8) Recrutement d'un agent recenseur

Le conseil municipal approuve le recrutement d'un agent recenseur pour assurer le recensement de la commune du 16 janvier au 15 février 2020 à la demande de l'INSEE.

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Compte administratif 2018

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	48 162,46	Résultat reporté-2017	58 199,99	Résultat reporté 2017	135 771,00	Subventions d'investissement	113 084,72
		Produits des services et ventes divers	38 235,23	Immobil., incorpor.,	0,00		
Charges de personnel	87 338,20	Impôts et taxes	94 955,80	Subvention équipement versée (fds concours CDC)	0,00	Emprunts et dettes assimilés	0,00
				Immobil. corporelles	178 080,61		
Autres produits	30 407,00	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	0,00	Immobil. incorporelles	0,00	Dotations fonds divers et réserves	30 718,06
				Emprunts	68 721,37		
Autres charges de gestion courante	36 937,05	Dotations, subventions et participations	140 536,70	Dotations	0,00	Dépôt et caution	2 403,00
				Charges financières	24 976,12		
Charges exceptionnelles	0,00	Produits exceptionnels	262,32			Opération ordre	437,95
Opération ordre	437,95	Travaux en régie	6 003,30	Travaux en régie	6 003,30		
TOTAL DEPENSES	228 258,78	TOTAL RECETTES	401 671,34	TOTAL DEPENSES	388 576,28	TOTAL RECETTES	302 207,73
Résultat de clôture			173 412,56	Résultat de clôture	86 368,55		
				Reste à réaliser		Reste à réaliser	14 592,00
Résultat de clôture avec reste à réaliser			173 412,56	Résultat de clôture avec reste à réaliser	71 776,55		

Budget primitif 2019

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	55 870,00	Résultat reporté - 2018	101 636,01	Résultat reporté 2018	86 368,55	Subventions d'investissement	545 992,00
		Produits des services et ventes divers	30 173,99	Immobil., incorpor.,			
Charges de personnel	74 780,00	Impôts et taxes	95 339,00	Immobil. Corporelles/ et encours	958 533,00	Emprunts et dettes assimilées	476 130,00
				Subvention d'équipement	106 130,00		
Autres charges de gestion courante	32 780,00	Dotations, subventions et participations	114 091,00	Fonds divers		Cautions logements	2 873,45
				Atténuation de produit (FNGIR)	30 407,00		
Charges financières	30 800,00	Atténuations de charges		Emprunts	161 538,45	Produits de cessions	
				Charges exceptionnelles	2 100,00	Produits financiers	
Dépenses imprévues	7 665,00	Produits Exceptionnels	7 500,00	Travaux en régie	8 500,00	Affectation résultat	71 776,55
Virement à la section investissement	193 338,00	Travaux en régie	8 500,00	Reste à réaliser		Reste à réaliser	
						Virement de la section de fonctionnement	193 338,00
Opération d'ordre	3 000,00					Opération d'ordre	3000,00
						Opérations patrimoniales	40 745,00
TOTAL DEPENSES	430 740,00	TOTAL RECETTES	430 740,00	TOTAL DEPENSES	1 361 815,00	TOTAL RECETTES	1 361 815,00

CHÂTEAU ET JARDINS DU PIN, LA BEAUTÉ EN PARTAGE.

Elle a 25 ans, s'appelle Odval et vient de Mongolie. Odval (Chrysanthème en français) est venue goûter au printemps ardéchois dans les jardins du Pin.

Plus de 7000 km à vol d'oiseau depuis les steppes sauvages, avec le projet de mettre en place un tourisme solidaire entre son pays et la France... Elle est assurément la plus exotique des touristes à découvrir Fabras ! Hors Mongolie, château et jardins du Pin ont accueilli de mai à novembre 2019 des centaines de visiteurs : Hollandais, Allemands, Italiens, Belges, Suisses, Canadiens, Finlandais et bien sûr hôtes de tout l'hexagone et des Antilles, d'Auvergne-Rhône-Alpes avec notamment 327 Ardéchois, dont des groupes, comme cet automne l'association de Vesseaux « Le Temps de Vivre » sous la houlette du Fabrassou Yves Demailly.

Un excellent cru donc, même si la canicule a un tantinet freiné les visites en juillet. Et un programme éclectique qui mêle découverte du paysage, du patrimoine et de la création contemporaine, avec des artistes, des écrivains, des élèves ardéchois, des Bouches-du-Rhône, de l'Isère, de Guadeloupe. Avec en prime des événements hors les murs sur le plateau ardéchois, à Aubenas, Antraigues, Privas et Saint-Étienne. Et des météorites ! Flash-back sur la saison.

Eléonor Klène est écrivaine et plasticienne, Maxime Sanchez plasticien : elle, travaille à Aix-en-Provence, Marseille ; lui, est originaire d'Ailhon. Tous deux exposent dans toute la France. Ils ont le coup de foudre pour le site du Pin et créent pour les jardins des créatures où



Eléonor Klène

la science-fiction croise l'écologie, signent en commun un livre, « Holobiome », qui paraît aux Éditions du Pin, participent aux Échappées initiées par le Parc naturel des Monts d'Ardèche avec une exposition à la Médiathèque Jean Ferrat, à Aubenas... Des œuvres complices de « L'œil qui pleure », sculpture monumentale de Martine Diersé

installée sur les pentes – voile de béton tapissé de pâtes de verre multicolores, larmes scintillantes qui palpitent entre ciel et végétaux. Un œil noir grand ouvert sur le paysage et les chagrins du monde.

Entre souffrance et beauté, cette sculpture cousine avec celles de Mariette, une Iséroise qui vit à Saint-Laurent-du-Pont, expose à travers l'Europe : une pléiade de très étranges créatures au charme inquiétant peuplent la galerie et le cabinet de curiosités du château.

Titre de l'exposition (autre Échappée) : « Intime(s) conversation(s) », parce que, explique Mariette, « au Pin, j'ai l'impression que mes œuvres parlent depuis toujours avec l'atmosphère du lieu, avec les sculptures de Martine Diersé, les tableaux de Colette Bonzo ». Colette Bonzo (1917-1967) dont on visite l'atelier peuplé de toiles, de dessins où l'Ardèche, avec par exemple « Bal au bois de Paiolive », est infiniment présente, éclatante de mouvement, de couleur et de rêve. Rêve encore, sur les faysses, avec les travaux (dessins, peintures, collages, installation) d'élèves de lycées et collèges de Privas et de Guadeloupe, aux titres évocateurs : « Poupées dans les arbres », « Tombés du ciel », « Art Plus », travaux en lien avec l'atmosphère magique des jardins, les roseraies qui embaument, dont on découvre l'écho avec, toujours dans les jardins, moult reproductions



Mariette



Colette Bonzo



Maxime Sanchez



Jardin du Pin Sud

numériques sur bâche des roseraies peintes en 1957 par Colette Bonzo.

Hors les murs ? En mai, une randonnée depuis la galerie Mercurart (Mercurer) jusqu'à l'abbaye de Mazan à la découverte des richesses de la création artistique du département avec étape et pique-nique au Pin ; la participation des Éditions du Pin en juin à « Village en Poésie » à Antraigues, lectures publiques dans les rues à la clé, avec notamment Geneviève Gutierrez.

Plus un détour en septembre par Aubenas avec le festival « Les mots dégelés » au Centre culturel Le Palabre, et à Saint-Étienne en octobre, à l'invitation du « Salon des éditeurs stéphanois ». Côté livres toujours ? La parution de « Vanitas vanitatis » avec les reproductions de dessins de Martine Diersé où l'humain le dispute aux fleurs, « Épopée » de Serge Volle (Montpezat), fiction lyrique qui embarque de l'Ardèche aux croisades. Et une monographie consacrée à Mariette. Cerise sur le gâteau, « Les aventures d'un chasseur de météorites, André Carpentier » – où comment un Fabrassou se lance en 2018 dans la recherche de météorites en Champagne... En voici une, star de 108 kilos de ferrite, avec des traces d'or, d'argent, de nickel : prêtée par son codécouvreur elle trône dans la galerie et fait gamberger les visiteurs. Tombée sur terre voici 55.000 ans à la vitesse moyenne de 12 km par seconde, cette sculpture céleste est née il y a cinq milliards d'années. « On peut toucher ? » demandent les visiteurs. « Oui, ça porte bonheur ! ». Et ça laisse songeur. « Comment c'est à l'intérieur ? » Réponse dans le cabinet de curiosités où une tranche d'astéroïde expose ses mystères...

Toujours en regardant vers le ciel, en juillet, à deux pas du Mont Gerbier de Joncs, « D'un vallon l'autre », mix concert-lecture-randonnée attire beaucoup de monde : sur la ligne du partage des eaux, résonne un orchestre de conques marines, des mots jaillissent d'entre échos et fabuleuses sonorités... Patrick Portella, compositeur, ethnomusicologue qui vit à Aubenas, est à l'origine de l'événement porté par le PNR. Et, s'il faut revenir sur terre, lors des Journées du Patrimoine, un atelier de pierre sèche organisé par le Parc est conduit par l'association Elips.



Un jour durant, les participants, tous âges confondus, apprennent à remonter des murets écroulés dans les jardins. L'enthousiasme est au rendez-vous, filmé par France 3 en présence de Lorraine Chénot, Présidente du PNR et de Cédric D'Império – le reportage est diffusé le jour même dans le Soir 3... Toutes ces activités seraient impossibles sans le soutien de notre commune, de notre communauté de communes, du Département, de la Région, le partenariat avec le PNR. Sans oublier les médias (Fréquence 7, La Bastide, La Tribune, le Dauphiné libéré, le Journal internet de la Région...). Une dynamique saluée lors de l'inauguration, le 13 juillet, des 24^e Estivales du Château du Pin, par Brigitte Bauland, suppléante de Fabrice Brun, Député de l'Ardèche, Jérôme Dalverny, Raoul L'Herminier, conseillers départementaux, et Nicole Chambouleyron, Première Adjointe de Fabras...

Château et jardins du Pin ? Une sacrée énergie – à partager avec toutes et tous... avec les vœux du Pin pour 2020 !

Christian Bontzolakis

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le retour vers les pentes, ça coule de source !

> Suivez la procédure... **planning prévisionnel**



Portrait de territoire :
identification des atouts et des contraintes du territoire dans tous les domaines (patrimoine et paysage, démographie, habitat, économie, équipements, milieux naturels...)

Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : il décline les orientations concrètes et les choix retenus par les élus pour le développement futur du territoire

Traduction réglementaire du projet : « où et comment construire ? »

Etape administrative :
consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), enquête publique, finalisation du dossier

RETOUR SUR LES DERNIERS MOIS ÉCOULÉS...

> Une étape importante... **le débat sur les orientations générales du PADD**

Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ont fait l'objet d'un débat lors du conseil communautaire du 27 juin 2019, après avoir été présentées lors de réunions avec les Personnes Publiques Associées, l'ensemble des conseillers municipaux des 16 communes et lors d'une réunion publique (photo).



> **Le PADD, qu'est-ce que c'est ?**

Le PADD est la clef de voûte du PLUi :

- Il expose le projet de développement stratégique du territoire pour les 15 années à venir ; il prend en compte les enjeux territoriaux issus du diagnostic et répond aux principes de développement durable.
- Il est le fruit d'un travail régulier en commission PLUi (composée de 2 élus par commune), des propositions d'un petit groupe de travail d'élus, de nombreux échanges avec les partenaires selon les thématiques abordées (services de l'Etat, Pays de l'Ardèche méridionale, Parc naturel régional, chambres consulaires...). Il s'appuie fortement sur la stratégie paysagère, réalisée avec l'appui d'un bureau d'études courant 2017-2018.
- Il sera le fondement justifiant les choix, mesures, actions et prescriptions qui figureront dans les autres pièces du dossier PLUi.

> **L'ambition politique : « Le retour vers les pentes, ça coule de source ! »**

Le territoire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, fortement marqué par la présence de l'eau, se caractérise par son relief, ses vallées encaissées et son fonctionnement multi-polarisé. Les fondements du projet s'appuient sur ces éléments caractéristiques du territoire :

- Un nécessaire retour vers les pentes comme une alternative à la consommation du plat desservi non renouvelable,
- La présence de l'eau comme élément structurant du territoire,
- Le paysage comme une ressource : l'ouverture des paysages comme condition essentielle pour habiter le territoire et le rendre attractif,
- L'optimisation du bâti existant (habitat, équipements, activités économiques) comme un préalable à tout aménagement.

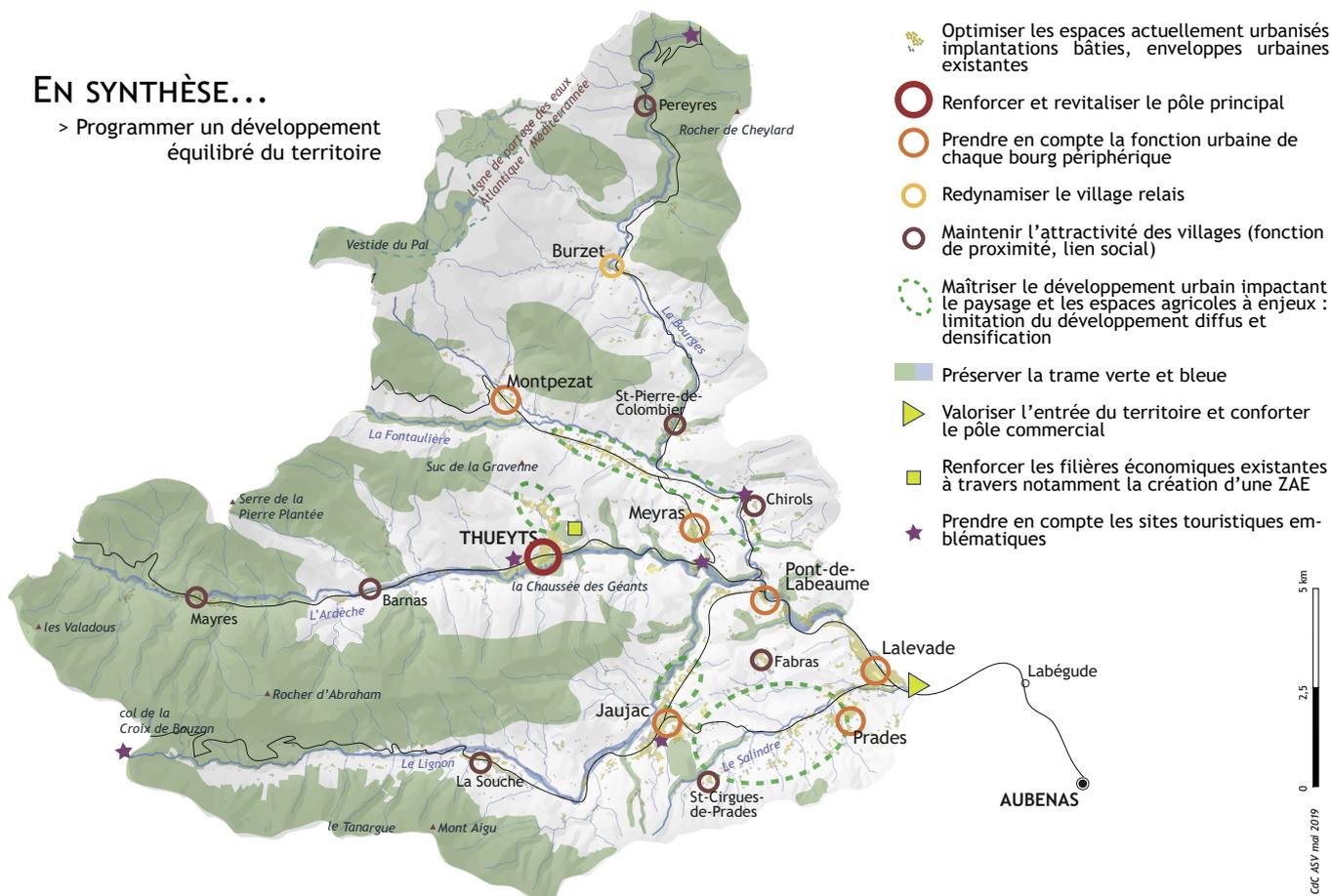
Les enjeux environnementaux, énergie-climat et agricoles sont traités de manière transversale dans tout le projet.

> Le PADD, décliné autour des 4 axes suivants :

1. Offrir une attractivité renouvelée dans le pôle principal, les bourgs périphériques et les villages pour accueillir une population diversifiée
2. Réinventer l'installation d'initiatives économiques et culturelles, tout en veillant au renforcement des filières économiques existantes
3. Préserver les espaces ressources du territoire comme levier d'un développement local et durable
4. S'appuyer sur les axes structurants de découverte des paysages et supports de mobilité pour accompagner durablement le développement du territoire.

EN SYNTHÈSE...

- > Programmer un développement équilibré du territoire



> Pour en savoir plus...

Les orientations générales du PADD sont à découvrir sur le site internet de la communauté de communes : www.asv-cdc.fr/urbanisme-plui/

LA SUITE...

Le travail sur la partie réglementaire (règlement écrit, zonage et les orientations d'aménagement et de programmation) est en cours de définition avec l'ensemble des acteurs (élus, partenaires institutionnels...). Il s'agit des pièces opposables aux futurs autorisations d'urbanisme permettant la déclinaison concrète des orientations du PADD.



Atelier de travail à Prades avec des élus dans le cadre de la stratégie paysagère



POUR TOUTE CONTRIBUTION, QUESTION OU REMARQUE...

- Un registre de concertation est mis à disposition du public dans les locaux de la communauté de communes
- courriel : plui@ardechedessourcesetvolcans.com
 - adresse postale : Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, 12 rue du Pouget, Château de Blou, 07330 Thueyts
 - téléphone : 04 75 89 01 48

Le Coin des assos

Association DRAILLES ET CALADES

Bilan et pause estivale

Les derniers rendez-vous marquent la fin de saison du club. Les chemins ont été entretenus avec soin à la grande satisfaction de nos visiteurs et amoureux de Fabras. Les randos mensuelles ont rencontré beaucoup de succès.

Par ailleurs, depuis quelques années, le club organise son week-end de détente. Cette année c'est la région de Nyons qui fut choisie avec au programme 2 randos très sportives et attractives mais aussi la visite de la ville réputée pour son huile d'olive. Il faut ajouter à cela un très bon hébergement et une cuisine de terroir, succès garanti.

Enfin, et plus récemment, ce fut le repas festif qui a permis de réunir un maximum de membres. C'était une première. Le

bureau est soucieux de la cohérence du groupe. Ce fut très convivial. Le repas s'est déroulé au nouveau restaurant de Fabras, le "Point d'Orgues".



Une nouvelle présidence

L'assemblée générale de l'association Drailles et Calades s'est tenue le vendredi 11 octobre en présence d'une



trentaine de personnes ; le Président sortant a souligné le bon fonctionnement du club en évoquant le parfait état des chemins mais aussi le succès des randonnées mensuelles avec une fréquentation honorable.

À noter également d'autres succès avec le week-end à Nyons en juin dernier et le repas bombine de septembre. La composition du bureau change avec le départ de Guy Fargier et Jean-Luc Durand (voir composition du nouveau bureau en page 20). Le nouveau Président Christian Perret remercie l'assemblée et confirme de continuer la soirée dans la bonne humeur avec un apéritif dinatoire.

Journée festive le 01/09/2019

Comme chaque année l'association Drailles et Calades propose à ses adhérents et sympathisants une journée de détente qui permet à chacun de se retrouver dans une excellente ambiance.

La journée fut riche et commença avec la brocante matinale qui, comme d'habitude, rencontra un succès mitigé, dix exposants à la recherche du bon client. Puis à



8h30, 15 randonneurs se sont élancés sur les chemins de Fabras sous la conduite de Claudette. Le but final étant de faire la boucle par le château de Rochemure. Ce qui fut fait allègrement. Le temps de prendre une collation et de visiter rapidement la maison du parc, il faut retrouver Fabras pour le repas. Auparavant le petit tour au bar s'impose. Beaucoup de monde pour cet apéro bienvenu, puis ce fut le repas bombine.

Cette année encore, c'est le chef Alain Chambouleyron qui était aux fourneaux pour cette bombine faite à l'ancienne selon les recettes de grand-maman. 100 personnes participèrent à ce repas très réussi. Enfin, et pour terminer l'après-midi, 32 équipes s'affrontèrent dans un concours de boules acharné.

Merci à Drailles et Calades et ses bénévoles pour l'organisation générale de cette journée.

Rando à Vernon

Pas moins de 25 adhérents et sympathisants se sont rendus à Vernon fin octobre pour participer à la rando proposée par Drailles et Calades "le sentier des tétines". Nos randonneurs ont su apprécier le site original de ces monticules géologiques qui ressemblent à des... tétines géantes mais aussi la magnifique cascade de Beaumicou, très en eau après les dernières pluies. Retour à la nuit tombée, tous satisfaits de la rando.



Une mention spéciale aux 5 enfants qui ont fait le parcours de 3 heures avec dénivelé. La relève est assurée.



Association LES CHEVEUX D'ARGENT

Les CHEVEUX D'ARGENT EN 2019



Comme l'an passé, deux repas ont été programmés en plus des séances mensuelles toujours fortement animées avec la présence du centre aéré. Le dimanche 3 mars, 69 personnes se sont réunies non seulement pour le repas 'daube', mais aussi l'après-midi pour un concours de belote ou pour un jeu de boules. Le repas de fin de saison, vendredi 17 mai, se déroula à l'Échelette au nouveau restaurant "Le Point d'Orgues" (voir article ci-contre). Les convaincus ont taquiné, bien sûr, le cochonnet au boulodrome voisin.

C'est dire que le club des anciens, loin de se rider se sent pousser des ailes avec ses 44 adhérents et sa nouvelle présidente Jackie Mouraret (voir composition du nouveau bureau en page 20).

Bonne chance à eux et bon vent les amis !

Gilbert Renou ex-Président



Les cheveux d'argent : missions accomplies pour la saison

Comme chaque année le moment important de la saison reste le repas festif et gustatif qui clôt traditionnellement les activités.



Cette année c'est le tout nouveau restaurant le Point d'Orgues à Fabras qui a servi de cadre à ces agapes. L'ensemble des participants a salué la grande qualité du repas. Tous les convives, une trentaine, ont donc bien profité de ces moments de retrouvailles et d'émotions. Le président Renou n'a pas manqué de souligner la bonne vitalité du club et sa saine gestion en remerciant aussi Claudette pour son implication dans toutes les activités. Rendez-vous est donc donné à la rentrée pour de nouvelles aventures.



Les Cheveux d'argent et les jeunes du centre aéré pour un après-midi festif placé sous le signe de la châtaigne.

..... Le Coin du CCAS

Repas de fin d'année du CCAS

Le traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS et la municipalité de Fabras s'est déroulé cette année au nouveau restaurant « Le point d'Orgues », quartier du belvédère de l'Échelette, le dimanche 15 décembre.

Plus de soixante personnes ont assisté à ce repas festif. Le maire Cédric D'Império, ravi de ce moment de convivialité, a souhaité la bienvenue à tous et a effectué un rapide résumé de l'année 2019.

Le repas fut un réel moment d'échanges avec des plats originaux tous faits maison à partir de produits locaux, une présentation très soignée dans une ambiance



très sympa. Un agréable moment apprécié de tous les participants. Merci au CCAS et à la municipalité pour l'organisation en précisant que les plus de 75 ans ne pouvant se rendre au repas, auront droit à un colis.



Cinéma au village

Le samedi 1^{er} juin, la Maison de l'image proposait un film un peu plus engagé que d'habitude. Le

PNR souhaite en effet que les films choisis s'intègrent dans les grands thèmes actuels c'est à dire les énergies renouvelables, la biodiversité, la désertification rurale... Le film choisi fut donc "Le vent tourne" où il est question d'éoliennes. Le film de Bettina Oberli peut se résumer ainsi : une jeune paysanne voit sa vie bouleversée par la mise en place d'une éolienne sur son terrain, projet porté par son compagnon. L'arrivée d'un bel ingénieur va faire exploser le couple et les valeurs qui s'y rattachent. Tout est remis en question. Le film présente donc un sujet intéressant. "Le vent tourne" a bien plu. L'interprétation est à la hauteur. Le public cependant n'est pas assez nombreux.

saison dans le sourire. La troupe de Vals les Bains fut chargée d'animer la soirée avec une pièce écrite par Franck Didier et Thierry François "ÇA SENT LE SAPIN". L'action se déroule dans une maison de repos. L'arrivée d'une jeune retraitée, placée par ses enfants, va semer le trouble dans cette maison si calme. Les enfants sont-ils si désintéressés ? Ce ne sera pas de tout "repos" mais plutôt mouvementé.



Cette comédie sociale permet de cotoyer des personnages attachants. C'est à la fois drôle et émouvant, servi par de bons comédiens. Le public ne s'est pas trompé avec beaucoup d'applaudissements au salut final.

Fête champêtre du CCAS

Très belle journée, chaude et ensoleillée pour la traditionnelle Fête d'été organisée par le CCAS le 3 août 2019. Vif succès pour les différentes animations de la journée avec une

mention pour la vente des frites, des saucisses et la tenue du bar qui ont duré toute la journée. Le concours de boules a vu s'affronter 32 doublettes sous un soleil de plomb.

Le moment apéritif fut donc bien accueilli, avec modération bien sûr, et chacun des participants a pu commenter les exploits du jour. Ensuite ce fut le moment tant attendu du repas dans le parc à partir de 20h30. Cette année le choix s'est porté sur une poêlée provençale de dinde concoctée par la "Vraie pizza" de Lavilledieu.

136 repas ont été servis dans une parfaite organisation et chacun a pu apprécier la qualité des mets proposés. La soirée qui suivit fut marquée par le tirage du jeu du calendrier mais surtout par la présence du DJ Volle qui a su dynamiser l'ambiance. Merci au CCAS, à la municipalité et aux bénévoles pour l'organisation de cette fête. Merci aussi aux généreux donateurs pour les pognes vendues la veille.



Place au théâtre avec BIP

Le CCAS proposait le samedi 5 octobre une soirée théâtrale avec le BIP (Bruges, Issoux, Prat) afin de commencer la

Le Carnet



Marceau Bourdelin



Yanniss Brioude



Esteban Hernandez Salinas

Naissances

Yanis BRIOUDE QUERE, né le 29 juillet 2019
à Aubenas de Anne-Charlotte QUERE et Samuel BRIOUDE, le village

Marceau BOURDELIN, né le 28 septembre 2019
à Aubenas de Lucie ROME et Jérôme BOURDELIN, Plantemel

Esteban HERNANDEZ SALINAS, né le 4 octobre 2019
à Aubenas de Nicolas HERNANDEZ et Nathalie SALINAS, le village

Mariages

David NEYROUD et Julie MOURARET, les Hivières, le 29 juin 2019

Sven BAKKER et Era VAN BEEK, la Grange, le 7 septembre 2019



Era Van Beek et Sven Bakker



Julie Mouraret et David Neyroud

Renouvellement vœux mariage (20 ans)

Laurence GALERA et Fabrice VERNIER, le village, le 29 juin 2019



Laurence Galera et Fabrice Vernier

Décès

Fabien CHABANY, Combe Chaude, 40 ans, décédé le 30 août 2019

Emile REYNIER, Les Hivières, 88 ans, décédé le 3 novembre 2019

Jeannine FRAYSSE, Les Arnauds, 80 ans, décédée le 2 décembre 2019

Nous transmettons toutes nos condoléances aux familles.

Associations de la commune

BOULODROME ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Association intercommunale pour la gestion du boulodrome

Président : Yves ASTIER
Trésorier : César FORESTIER
Secrétaire : Roland CONSTANT
Contact : 0475933937 - Site Facebook

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 2^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes au foyer avec divers jeux de société et goûter

Présidente : Jackie MOURARET
Vice-Présidente : MOULIN Arlette
Trésorière : Claudette CHAMBOULEYRON
Secrétaire : Claudine BRIOUDE

DRAILLES ET CALADES

Entretien des sentiers de randonnées
Organisation de randonnées

Président : Christian PERRET
Co-Président : Claudette CHAMBOULEYRON
Trésorière : Dany RADENAC
Secrétaire : Odile RIVIERE

ASSOCIATION DE CHASSE (ACCA)

Président : Jean-Paul POURRET
Trésorier : Guy FARGIER
Secrétaire : Guy COLOMBIER

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Propose des animations culturelles au Château du Pin.

Président : Christian BONTZOLAKIS
contact@chateaudupin
site internet : www.chateaudupin.org

Vœux du Maire :

**dimanche 12 janvier à 11h30
à la salle polyvalente de FABRAS**

RAPPEL

Cartes d'identité et passeport :

demande uniquement dans les mairies équipées :
pour notre secteur THUEYTS, VALS-LES-BAINS, ou AUBENAS

Depuis novembre 2017, la totalité des démarches liées
aux certificats d'immatriculation (cartes grises) et permis de
conduire sont effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence nationale des
titres sécurisés (ANTS) ou à la MSAP de THUEYTS (derrière la mairie).

La Maison de Services au Public (MSAP)

de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans
permet un accompagnement personnalisé pour faciliter
vos démarches de la vie au quotidien avec les administrations
et les organismes publics.

Adresse : 11 rue Pouget - 07330 Thueyts
Tél. : 04 75 39 75 33 / Mail : msap-thueyts@inforoutes.fr

FABRAS EN DIRECT :

Pour retrouver les dernières informations et manifestations :

www.fabras.com

Et pour recevoir la newsletter de FABRAS INFO, veuillez
transmettre votre adresse internet à : **fabras@wanadoo.fr**

Infos Pratiques

FABRAS EN CHIFFRES :

Superficie : 752 ha • Altitude : 460 m
Population : 415 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2020)

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél. : 04 75 94 10 76 • Email : fabras@wanadoo.fr
Site internet : www.fabras.com

OUVERT AU PUBLIC : Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCE DU MAIRE : Mardi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous

ORDURES MÉNAGÈRES :

LA COLLECTE DE LA POUBELLE JAUNE (couvercle jaune)
a lieu tous les 15 jours les jeudis en point de regroupement.

**LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
NON-RECYCLABLES** (couvercle marron) a lieu 1 fois par semaine
en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire à la communauté de communes
04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com
Collecte limitée à 2/3 encombrants par inscription et réservée aux personnes
ne possédant pas de véhicule, personnes âgées... etc.
Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie
de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

PLATEFORME VÉGÉTAUX/DÉBLAIS/GRAVATS INERTES ET CARTONS

de l'Échelette (à côté de la caserne des pompiers) :
- mercredi et samedi de 14h à 16h30

CENTRE AÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi
dans les locaux de la salle polyvalente de FABRAS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 75 37 30 12 ou 06 14 66 80 00
par mail : centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

LES COMMERCES AMBULANTS SUR NOTRE COMMUNE

- le jeudi vers 11h30, au village, Boucherie MICHEL de Thueyts,
 - le mercredi à partir de 16h, à l'Échelette, Barth Pizza,
 - le jeudi à 11h, le village, Boulangerie ALLEGRE de Lalevade
 - le jeudi 18h/19h, salle polyvalente, fromage de chèvres GAEC DE LA FONTAULIERE
- Merci de leur réserver votre meilleur accueil
et merci à eux pour leur présence sur notre commune.

ÉLECTIONS MUNICIPALES : 15 MARS 2020 - 22 MARS 2020

NOUVEAU : Inscriptions sur les listes électorales :
L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin.
Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes
électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente
qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant
le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit
sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet
sur le site service-public.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020 :

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent
en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.
Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au
budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette
participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent
également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du
mode de scrutin,
le nombre de pharmacies... C'est pourquoi il est essentiel que chacun
y participe ! Les habitants de la commune vont être recensés
du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020. Mme Marion BREDIF
a été nommée en tant qu'agent recenseur et se présentera
à votre domicile pour vous remettre les questionnaires papier
ou vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne.
Merci de lui réserver un bon accueil.